# LE ZOO DES SABLES

# C'EST L'OCCASION POUR VOUS ET VOTRE GROUPE...



... d'agir en faveur de la biodiversité. Le Zoo de Sables est l'un des 4 zoos français à avoir obtenu l'excellence environnementale (ISO 14001). ... de vous émerveiller devant plus de 400 animaux d'une 50<sup>aine</sup> d'espèces.



... de découvrir des espèces que vous n'avez encore jamais vues.



... de vous immerger dans le monde animal au contact direct de nos pensionnaires.



# SOMMAIRE

Le Zoo des Sables	2
Exploiter sa visite	4
La visite libre	5
Les activités	9
Contrat de réservation	13
Infos pratiques	16



# UNE VISITE ADAPTEE

Pénétrer dans le monde animal, c'est l'occasion de découvrir la diversité du vivant, les modes de vie, les régimes alimentaires, les adaptations aux milieux, la reproduction, les relations sociales, les modes de déplacement, les systèmes de communication et comprendre les relations qui unissent les espèces et leur environnement.

La visite au Zoo des Sables, dont la vocation écologique est concrétisée par la mise en place d'un système de management environnemental vous permettra également d'aborder des thèmes environnementaux, tels que le respect de la nature et la sauvegarde des espèces de façon éco-responsable.

PROMOTION BASSE SAISON 2024

Vous souhaitez organiser une sortie au zoo

avec un groupe d'enfants en basse saison ?

avec un groupe d'enfants en basse saison ?

Pour toute visite effectuée en février et mars 2024,

Pour toute inscription ou renseignement,

Pour toute inscription ou renseignement,

merci de contacter le service pédagogique.





# UN ACCUEIL PERSONNALISE

Pour vous aider à construire et à mener votre visite, notre équipe pédagogique, soucieuse de transmettre son savoir scientifique sur le monde fascinant de la nature est à votre disposition.





# EXPLOITER SA VISITE

# LES DOSSIERS PEDAGOGIQUES









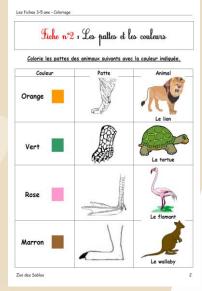
# POUR QUOI FAIRE?

Préparer la visite, l'exploiter sur le site ou de retour au centre.

# **COMMENT?**

Dossiers élaborés pour deux classes d'âges : 3-5 ans et 6-10 ans. Chaque dossier est formé de fiches jeux.









# LA VISITE LIBRE

# LES TEMPS DE RENCONTRES











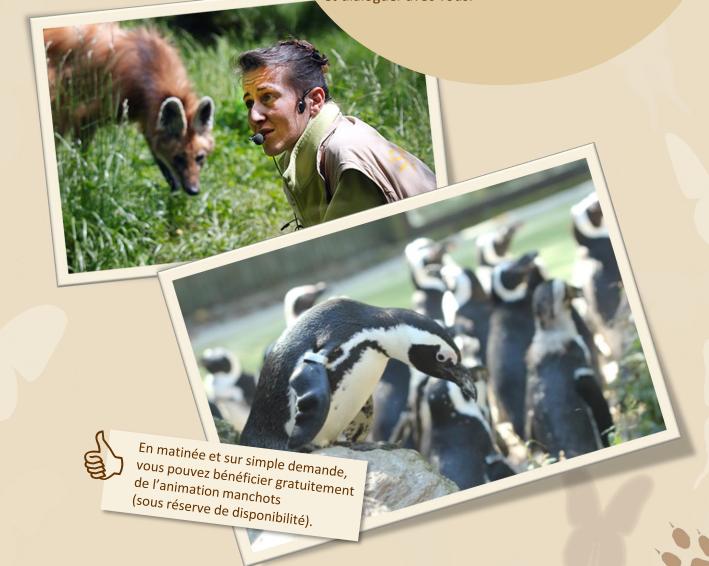


# POUR QUOI FAIRE?

- Découvrir les caractéristiques des espèces (régime alimentaire, reproduction, adaptations, répartition géographique, classification, statut) et les moyens d'action pour leur sauvegarde.
- Dialoguer avec des spécialistes.

# **COMMENT?**

Lors de leur repas, les animaux sont actifs et bien visibles. C'est cette occasion que choisissent nos scientifiques pour vous révéler les secrets de ces espèces et dialoguer avec vous.



# LES PANNEAUX PEDAGOGIQUES

Permanent





Gratuit

#### **BORNES ANIMAUX**

#### **POUR QUOI FAIRE?**

Renseigner de façon concise et visuelle sur :

- les caractéristiques des espèces,
- l'influence de l'homme sur celles-ci,
  - le développement durable.

#### **COMMENT?**

Panneaux informatifs placés devant chaque enclos présentant les particularités (régime alimentaire, reproduction, répartition géographique, classification, statut) des espèces et l'influence de l'homme sur celles-ci (menaces, éco-gestes, informations à « éco-méditer »).





#### **■ PANNEAUX ESPECES LOCALES**

# POUR QUOI FAIRE?

Présenter la biodiversité animale et végétale, locale.

## **COMMENT?**

- Affichettes individuelles indiquant les noms et familles des plantes.
- Panneaux à thèmes avec dessins et traduction en braille.





# Nos panneaux ont été élaborés :

- en tenant compte des résultats de recherches scientifiques, portant sur l'attractivité et le maintient de l'attention, des supports pédagogiques,
- en s'appuyant sur des données scientifiques vérifiées.

# LES JEUX INTERACTIFS











# POUR QUOI FAIRE?

- Découvrir le monde du vivant.
- Aborder des problématiques environnementales et le développement durable.

# **COMMENT?**

Par le biais de petites pauses ludiques.

En soulevant des trappes en bois, les enfants testent leurs connaissances sur différentes thématiques :

- faune et flore locales : nichoirs et « mauvaises herbes »,
- faune exotique : empreintes et espèces éteintes,
- développement durable : logos environnementaux, huile de palme, déchets....

# LES EMPREINTES







Gratuit

# POUR QUOI FAIRE?

- Découvrir les adaptations au milieu des espèces.
- Sensibiliser à la diversité du vivant.

# **COMMENT?**

Imprimées dans le sol des allées, des empreintes d'oiseaux, reptiles, mammifères sont à observer, toucher, décrypter....





# **LES VIDEOS QR CODES**













# POUR QUOI FAIRE?

- En savoir davantage sur les espèces présentes dans le parc, la biodiversité et le travail réalisé en coulisse sur la conservation.
- Sensibiliser à la protection de l'environnement.

## **COMMENT?**

Par le biais de petits reportages accessibles par scan de QR codes avec un smartphone.

Les enfants pourront découvrir des mini-vidéos abordant différentes thématiques:

- Les espèces du zoo « Qui suis-je ».
- Le travail des animaliers en coulisse « Le coin des soigneurs »
- La diversité de la faune et la flore locales « Zoom nature »
- La préservation de l'environnement « Zoom environnement »
- Les projets de conservation soutenus par le Zoo des Sables







# ATELIER « DEVINE CE QUE JE MANGE! »













## **POUR QUOI FAIRE?**

- Découvrir et comparer les différents régimes alimentaires (herbivore, carnivore, omnivore...).
- Observer les adaptations physiques développées par les animaux en fonction de leurs milieux de vie...

# **COMMENT?**

Observation des animaux, planches anatomiques et photos, jeu, nourrissage des loriquets de Swainson.

# **ATELIER « A LA RENCONTRE DES PRIMATES »**











#### POUR QUOI FAIRE?

- Découvrir la famille des primates et différencier lémuriens et singes.
- Connaître les causes de leur disparition.
- Appréhender la classification du vivant.

## **COMMENT?**

Planche de classification des primates, empreintes, nourrissage des varis noirs et blancs.





# ATELIER « C'EST QUOI TON METIER ? »

Mardi, mercredi et jeudi sous réservation









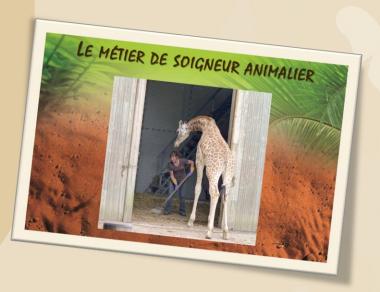
# POUR QUOI FAIRE?

Découvrir le métier de soigneur animalier en retraçant la journée type de celui qui travaille dans un parc zoologique.

# **COMMENT?**

Rencontre avec un soigneur animalier.

Observation de son travail
au cours de certaines de ses activités.







# **VISITE GUIDEE « DECOUVERTE »**











# POUR QUOI FAIRE?

Découvrir la biodiversité et sa biologie. La visite peut s'orienter autour de plusieurs thématiques au choix (alimentation, reproduction, classification, conservation).

# **COMMENT?**

- Tout en cheminant dans le zoo, les différentes espèces seront appréhendées en fonction du ou des thèmes choisis.
- Utilisation d'une malle d'explorateur aux multiples accessoires
- · Test des connaissances au travers de panneaux interactifs.





# Accessoires de la malle d'explorateur :

- échantillons biologiques (œufs, exuvies, crânes, plumes, poils, dents...),
- moyens d'identifications des animaux (bagues, puces électroniques), productions animales (empreintes, nids...),
- alimentation des animaux (compléments alimentaires, aliments lyophilisés...),
- planches explicatives,
- globe terrestre...



# **VISITE GUIDEE « RESPECTONS LA NATURE »**









# **POUR QUOI FAIRE?**

 Aborder le lien entre le statut actuel des espèces et la dégradation de leurs milieux (forêts tropicales, pampa argentine, rivières, milieux marins, ...).

 Induire une réflexion sur notre vie du quotidien, afin de protéger l'environnement en agissant de manière responsable (économie d'eau et d'énergie, réduction des pollutions, consommation durable, ...).

## **COMMENT?**

 Tout en cheminant dans le zoo, les facteurs de disparition de chaque espèce sont abordés et des pistes de conservation, au travers du développement durable sont discutées.

Test des connaissances
 grâce à des jeux interactifs







# **CENTRES 2024**CONTRAT DE RÉSERVATION - **VISITE**

🏓 À RENVOYER MINIMUM 3 SEMAINES AVANT VOTRE VISITE DÛMENT COMPLÉTÉ, TAMPONNÉ ET SIGNÉ

Nom de l'organisme  Adresse  Code postal										No Pr	Responsable présent sur place  Nom:  Prénom:  N° portable:					
In accompagnateur gr lisite gratuite accordé	à 10 atuit e au	ans pour chau	8 enfants o	de 3 č	Nom 10 ans	bre d'e / Un a	enfants d ccompag	e 11 ans nateur	et plus L gratuit pour 12	Nombre d'ac enfants de 11 ans et plu	compo			et repartir à		Н
(Droit d'entrée) ENFANT D'ENFANTS						SOUS-TI ENFA		1 ACCOMPAGN. Gratuit Po	OUR SUPPLÉMENTAIRE	ACCOMPAGNATEUR ACCOMPAGNAT Supplémentaire Supplémenta			SOUS-TOTAL 2 Accompagnateur Supplémentaire	2	SOUS-TOTAL 1+2	
Enfant DE 3 A 10 ANS Enfant DE 11 ANS ET +			8,40 €	X					8 enfants	15,20 €	X			=	=	
OPTION			11,20 t	Ш	I NOITAMIL			nginu) 2TC		s et sous réserve de disponibilit				-	L	GRATUIT
'animation repas des mand	chots	et les i														
												1	TOTA	L VISITE LIBRE		
														e en février ou mars		-10 %
											IUIAL	AIZLIF FIRK	le Ki	MISE DÉDUITE		
		ı	ACTIVITÉS					ÂGE	DES ENFANTS	NOMBRE D'ENFANTS Participants	F	TARIF Ar activité		QUANTITÉ		
ATELIEDS	SIES	0	DEVINE CE Q	UE JE	MANGE							30 €	Х		-	
ATELIERS 30 MINUTES	VITÉS CHOISIES	0	A LA RENCO	NTRE D	ES PRIMA	TES						30 €	Х		=	
(15 enfants max.)	ES ACTIVI	0	C'EST QUOIT	ON MÉ	TIER?							30 €	Х		=	
VISITE GUIDÉE 2 HEURES	COCHEZ LES ACTI	0	DÉCOUVERTI	E								60€	Х		=	
(30 enfants max.)		О	RESPECTONS	S LA NA	ATURE							60€	Х		=	
										C	OÛT T	OTAL VISITE	LIBI	RE + ACTIVITÉS		
										d'un paiement différé de). Sans ce docume	le clie	nt remet à l'ar	rivée	sur le site l'enga		nt
L'acconto et la déclare avoir pris connaissance des consignes de sécurité jointes							ON POUR A		ORD							

Route du Tour de France - 85100 LES SABLES D'OLONNE Tél : 02 51 95 14 10 - Email : info@zoodessables.fr

# **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

# 1 - GÉNÉRALITÉS

Ces Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute opération de vente conclue par le Zoo des Sables. Elles sont complétées par des conditions particulières de vente (CPV) stipulées dans nos contrats de réservation et bons de commande. CGV et CPV font partie intégrante du contrat de vente. Tout client reconnaît avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle pour avoir la capacité de contracter à ces conditions. Tout client reconnaît en avoir pris connaissance avant d'effectuer une commande ou une réservation. Dès lors, toute commande ou réservation entraîne son entière adhésion aux conditions de vente et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

# 2. DONNÉES CLIENTS

En acceptant les CGV, le client autorise le Zoo des Sables à collecter et utiliser pendant 5 ans les données fournies pour le suivi de la commande et pour la relation-clientèle. Cette souscription pourra, à tout moment et sur simple demande, être résiliée. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles en écrivant à info@zoodessables.fr.

# 3. RÉSERVATIONS / COMMANDES

# 3-1 Groupes, Groupes CSE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Structures d'accueil de personnes en situation de handicap

Tout type de réservation Zoo des Sables, avec ou sans activité complémentaire (visite guidée, atelier pédagogique), doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis au minimum 3 semaines avant la date de visite par courrier ou mail, avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon pour les établissements. Les horaires des visites et des activités choisies seront communiqués au préalable à titre indicatif, et confirmés le jour de la visite.

#### 3-2 Anniversaire enfant

Sous réserve de nos disponibilités, toute réservation doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis par courrier, au minimum 3 semaines avant la date de visite, avec votre chèque de règlement ainsi qu'avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date et signature. Les horaires concernant l'organisation de cette activité seront confirmés par courrier.

#### 3-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels,...)

Une convention de partenariat doit être signée au préalable entre les 2 parties, avant toute commande de billetterie (billets physiques, numéros de série, e-billets...). Seul un bon de commande dûment complété aura valeur contractuelle pour l'obtention de la billetterie physique et des numéros de série. Des frais de port peuvent être appliqués.

- Formule Dépôt-vente : le bon devra être transmis par courrier ou mail.
- Formule Achat : le bon pourra être transmis par courrier dans le cas d'un paiement par chèque ou par mail accompagné de l'ordre de virement.

# 4. FACTURATION ET RÈGLEMENT

Conformément à la loi N°98-1442 du 31/12/1992, tout retard de paiement au-delà de 30 jours après la date de facturation donnera lieu à l'application d'une pénalité égale à trois fois et demie le taux d'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est de 40 euros.

# 4-1 Groupes, Groupes CSE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Structures d'accueil de personnes en situation de handicap

Nos factures définitives sont payables le jour de la visite aux caisses du parc. Dans cas a un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de list cent à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans 2 de l'arrivée au parc sera refusé.

#### 4-2 Anniversaire enfant

Tout contrat de réservation doit être obligatoirement accompagné du chèque de règlement à l'ordre de la SARL Zoo des Sables d'Olonne.

#### 4-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels,...)

- Formule Dépôt-vente : à chaque fin de saison, le Zoo des Sables facture la billetterie vendue au tarif de l'année en cours.
- Formule Achat : toute commande doit être obligatoirement accompagnée d'un règlement (chèque ou virement).

# 5. ANNULATION

# 5-1 Groupes, Groupes CSE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Structures d'accueil de personnes en situation de handicap

La réservation peut être annulée par écrit jusqu'à 7 jours avant la date de visite. Passé ce délai, 20% du total sera facturé. Aucune entrée ne sera renégociée ni revue en terme de tarification pour des raisons climatiques.

#### 5-2 Anniversaire enfant

L'annulation de votre réservation entraîne : une facturation de 50 %jusqu'à 7 jours avant la date de visite, aucun remboursement passé ce délai.

La date de réservation peut être modifiée jusqu'à un mois avant la date de visite sous réserve de disponibilités.

# 5-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels,...)

• Formule Achat : toute commande de billetterie ne sera ni reprise, ni échangée, ni remboursée. Toute revente de billet par un particulier est strictement interdite.

## 6. ASSURANCES

Le Zoo des Sables d'Olonne décline toute responsabilité pour la perte ou le vol de biens à la charge des visiteurs. Les visiteurs sont responsables de tous dommages ou dégradations qu'ils pourraient causer dans l'enceinte du site notamment par non-respect de notre règlement intérieur, de leur fait ou de celui des personnes ou objets dont ils ont la garde.

# 7. TARIFS

Nos tarifs sont nets et non cumulables avec des offres promotionnelles. La billetterie individuelle et la carte Zoo Pass ne sont pas utilisables dans les contrats de réservation et bons de commandes. Nos produits d'animation et autres services payants ne peuvent être choisis en dehors d'un contrat de réservation. Nos tarifs et prestations Zoo des Sables peuvent varier en fonction des conditions économiques et des dispositions réglementaires.

Ces modifications seront sans incidence sur les contrats de réservation et bons de commande signés. Tous nos tarifs sont consultables sur notre site internet www.zoodessables.fr

#### 8. LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de la Rochesur-Yon.

#### **ZOO DES SABLES D'OLONNE**

Route du Tour de France - 85100 LES SABLES D'OLONNE Tél : 02 51 95 14 10

Email:info@zoodessables.fr



# Centres de vacances

(EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR)
Consignes de sécurité et de bonne tenue



# Ensemble,

respectons les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres



- ⇒ La visite du parc zoologique s'effectuera obligatoirement par petits groupes placés sous la surveillance d'un accompagnateur au minimum pour 8 enfants de 3 à 10 ans et pour 12 enfants de 11 ans et plus.
- ⇒ Les petits groupes d'enfants devront impérativement être constitués avant leur arrivée dans le parc.
- ⇒ Le rassemblement des groupes, à leur arrivée ainsi qu'à leur sortie du zoo, se fera obligatoirement autour du grand chêne vert et/ou près de l'enclos des panthères.
- ⇒ Les petits groupes d'enfants ne seront pas autorisés à stationner ou à se rassembler dévant la billetterie et sur la terrasse du snack.
- ⇒ L'accueil des petits groupes d'enfants sera encadré par le personnel du zoo
- ⇒ Le pique-nique des groupes ne sera pas autorisé dans l'enceinte du zoo.
- ⇒ **L'accès à la boutique** se fera uniquement pour les achats, par groupes de 5 enfants, accompagnés d'un adulte.
- ⇒ **La sortie sans achat** se fera impérativement par l'entrée.

Nous vous remercions de lire ces consignes de sécurité, de les accepter et d'en faire part aux enfants du groupe.

BONNE VISITE

Nom de l'établissement :	Signature du responsable du groupe					
N° Tél. portable du responsable :						

SERVICE PEDAGOGIQUE - Zoo des Sables - Route du Tour de France - 85100 Les Sables d'Olonne Tél : 02 51 95 03 40 – 06 80 63 24 52 www.zoodessables.fr - fguibert@zoodessables.fr







# INFOS PRATIQUES

# SERVICE PEDAGOGIQUE

Pour toute réservation ou renseignement, merci de contacter:

## Floriane GUIBERT

Portable: 06 80 63 24 52

Tél.: 02 51 95 03 40

Fax: 02 51 95 15 35

fguibert@zoodessables.fr

www.zoodessables.fr

# A SAVOIR

Accès handicapés

Parking extérieur gratuit, accessible au bus

Toilettes dans le parc

PIQUE NIQUE DES GROUPES INTERDIT

DANS L'ENCEINTE DU PARC

# **SUIVEZ-NOUS SUR:**











## **HORAIRES D'OUVERTURE:**

ouvert tous les jours

du 10 février au 11 novembre 2024

FEVRIER / MARS: 13h30 - 18h30 AVRIL / MAI / JUIN : 9h30 - 19h00 JUILLET / AOUT : 9h30 - 19h30 SEPTEMBRE: 9h30 - 19h00

OCTOBRE / NOVEMBRE: 13h30 - 18h30\*

\*17h30 au passage à l'heure d'hiver

VACANCES DE NOEL: 13h00-17h00\*\*

\*\*fermé les 25/12 et 01/01





